

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1128<sup>e</sup> séance, tenue le mardi 13 octobre 2020, à 14 heures, par vidéoconférence

---

PRÉSENTS : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, M<sup>me</sup> Louise Béliveau ; les présidentes des sous-commissions de la Commission des études : la vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, M<sup>me</sup> Sylvie Normandeau, la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, M<sup>me</sup> Julie Carrier, la vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité, M<sup>me</sup> Claude Mailhot, la vice-rectrice adjointe à la recherche, M<sup>me</sup> Lucie Parent ; les doyens : M<sup>me</sup> France Houle, M. Shahrokh Esfandiari, M<sup>me</sup> Lyne Lalonde, M<sup>me</sup> Nathalie Fernando, M<sup>me</sup> Sylvie Dubois, M. Raphaël Fischler, M<sup>me</sup> Christine Théorêt, M. Michel Janosz, M. Pierre Fournier, M. Langis Michaud ; la représentante de l'École Polytechnique : Mme Delphine Périé-Cuernier (en l'absence de M. Yves Boudreault) ; le représentant de l'École HEC Montréal : M. François Bellavance ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : M. Tony Leroux, M<sup>me</sup> Sophie Parent, M. Jesus Vazquez-Abad, M<sup>me</sup> Line Castonguay ; un membre diplômé : M. Sylvain Dubé ; les étudiants : M<sup>me</sup> Alexandra Gariépy, M<sup>me</sup> Éloïse Johnson, M<sup>me</sup> Rafaëlle Pons ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : M. Pierre Bissonnette, M. Martin Caillé, M<sup>me</sup> France Filion ; les observatrices : M<sup>me</sup> Marie-Claude Binette, M<sup>me</sup> Diane Sauvé (en l'absence de M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon), M<sup>me</sup> Pierrette Gaudreau ; le journaliste de Forum : M. Mathieu-Robert Sauvé

INVITÉS : pour la délibération CE-1128-6.1, de la Faculté de médecine : Mme Louise St-Denis, professeure de formation pratique agrégée au Département de nutrition ; pour la délibération CE-1128-6.2, de la Faculté des arts et des sciences : M. Jean-François Godbout, professeur titulaire au Département de science politique ; pour la délibération CE-1128-7.1, de la Faculté de médecine dentaire, M. Antonio Nanci, vice-doyen à la recherche et aux études de cycles supérieurs

ABSENTS : le recteur, M. Daniel Jutras ; la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M<sup>me</sup> Marie-Josée Hébert ; le vice-recteur à la planification et à la communication stratégiques, M. Jean-François Gaudreault-DesBiens ; les doyens : M. Frédéric Bouchard, M. Patrick Cossette, M<sup>me</sup> Pascale Lefrançois ; un membre diplômé : M. Guy Gibeau ; une étudiante : M<sup>me</sup> Andréanne St-Gelais ; des observatrices : M<sup>me</sup> Claire Benoit, M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon

PRÉSIDENTE : La vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, M<sup>me</sup> Louise Béliveau

SECRÉTAIRE : Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : M<sup>me</sup> Danielle Salvail

---

Composition de la Commission des études

La présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux membres : M. Michel Janosz, doyen de la Faculté de l'éducation permanente ; Mme Michèle Glémaud, directrice générale du Service de l'admission et du recrutement (observatrice).

CE-1128-1 ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 1127<sup>e</sup> séance tenue le 22 septembre 2020
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Information et questions
  - 4.1 Faits saillants de la Commission des études et de ses sous-commissions pour l'année 2019-2020
  - 4.2 Faits saillant de la Sous-commission des études supérieures pour l'année 2019-2020
  - 4.3 Projets approuvés par délégation — Bilan 2019-2020 (programmes d'études supérieures)
5. COVID-19 : état de la situation
6. Rapport de la Sous-commission du premier cycle
  - 6.1 Faculté de médecine — Département de nutrition
    - Modification au programme de Baccalauréat en nutrition (1-320-1-0)
  - 6.2 Faculté des arts et des sciences — Direction
    - Création d'un Microprogramme de premier cycle en analyse des mégadonnées en sciences humaines et sociales (1-241-6-1)

7. Processus institutionnel d'évaluation des programmes d'études : plans d'action
  - 7.1 Faculté de médecine dentaire
    - Plan d'action pour le programme de Maîtrise en sciences buccodentaires, incluant le cheminement combiné D.M.D./M.Sc. (2-306-1-0), et pour l'option Sciences buccodentaires du programme de Doctorat en sciences biomédicales (3-484-1-0)
  - 7.2 Faculté de musique
    - Plan d'action pour les programmes de premier cycle et pour les programmes de cycles supérieurs
8. Comité des nominations de la Commission des études
  - Recommandations en vue de la nomination de membres à des comités de la Commission des études
9. Nomination de membres étudiants à la Sous-commission de la recherche
10. Affaires diverses
11. Prochaine séance
12. Clôture de la séance

CE-1128-2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1127<sup>e</sup> SÉANCE

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1127<sup>e</sup> séance, tenue le 22 septembre 2020, tel que présenté.

CE-1128-3 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant du procès-verbal de la 1127<sup>e</sup> séance. Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, en fait la présentation.

CE-1128-4 INFORMATION ET QUESTIONS

La présidente, Mme Louise Béliveau, présente les sujets inscrits aux points 4.1 à 4.3.

CE-1128-4.1 Faits saillants de la Commission des études et de ses sous-commissions pour l'année 2019-2020  
2020-A0033-1128-833

Les Faits saillants de la Commission des études présentent le rapport de ses activités pour l'année mentionnée, ainsi que celles de la Sous-commission du premier cycle et de la Sous-commission des études supérieures, et de certains autres de ses comités en lien avec des activités de la Commission (nominations, plans d'action issus du processus institutionnel d'évaluation des programmes, etc.).

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit les Faits saillants de la Commission des études et de ses sous-commissions pour l'année 2019-2020, conformément au document 2020-A0033-1128-833.

CE-1128-4.2 Faits saillants de la de la Sous-commission des études supérieures pour l'année 2019-2020  
2020-A0033-1128-831

La Sous-commission des études supérieures a transmis ses Faits saillants pour l'année 2019-2020 ; ceux-ci ont été intégrés aux Faits saillants de la Commission des études (point 4.1).

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit les Faits saillants de la Sous-commission des études supérieures pour l'année 2019-2020, conformément au document 2020-A0033-1128-831.

CE-1128-4.3 Projets approuvés par délégation — Bilan 2019-2020 (programmes d'études supérieures)  
2020-A0033-1128-832

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Bilan pour l'année 2019-2020 des projets de modification mineures approuvés par délégation (programmes d'études supérieures), conformément au document 2020-A0033-1128-832.

CE-1128-5 COVID-19 : ÉTAT DE LA SITUATION

La présidente, Mme Louise Béliveau, présente ce point. Elle invite la vice-rectrice adjointe à la recherche, Mme Lucie Parent, à présenter un suivi sur les mesures relatives aux activités de recherche. Considérant que la région montréalaise a été classée zone rouge, seules les activités de recherche jugées essentielles ont été maintenues, et une attention particulière est apportée au déroulement des activités selon leurs spécificités (équipement de protection, retrait de participants, etc.). Toutes les activités de recherche ou en lien avec des projets de recherche pouvant être réalisées en télétravail utilisent cette modalité, et la nécessité de réaliser des activités en présence est évaluée et traitée sur demande. L'adaptation des mesures est effectuée selon l'objectif de permettre la poursuite des activités de recherche, et d'assurer la continuité du cheminement étudiant et de la diplomation. Sur les 365 plans de mitigation en cours, environ 251 prévoyaient un déroulement en présence. Ces plans se trouvent en réévaluation, afin de vérifier si les mesures qu'ils comportent peuvent être appliquées en conformité des directives de la santé publique, ou si, par exemple, des renforcements peuvent être apportés.

La présidente apporte des précisions sur les impacts de la classification en zone rouge. Notamment, environ 30 % des activités qui se tenaient en présence sont depuis tenues à distance, de manière à pouvoir préserver la tenue des activités ne pouvant pas être réalisées à distance, dont les laboratoires et les cliniques. Également, le port du couvre-visage est exigé en tous lieux, sauf exceptions indiquées (par exemple, situations d'examen, ou utilisation d'un local par une seule personne).

La présidente donne la parole à Mme Diane Sauvé, de la Direction des bibliothèques, pour la présentation des mesures concernant les services des bibliothèques. Les bibliothèques demeurent accessibles, selon un système de réservations. Les services de soutien aux études restent disponibles, et plusieurs sont offerts à distance. Depuis la semaine dernière, il reste possible de se rendre sur les lieux physiques des bibliothèques, mais uniquement sur réservation, et selon des modalités précises (disponibilité de places assises [1 400 places sont disponibles], réservation des documents, preuve de rendez-vous, etc.). Les indicateurs observés montrent que les services maintenus par les bibliothèques répondent à des besoins réels (environ 1 500 étudiants se sont présentés aux bibliothèques au cours de la semaine du 6 octobre ; hausse du nombre de participants aux formations en ligne ; augmentation du nombre de consultations virtuelles de la référence). Mme Sauvé invite les membres qui le souhaiteraient à lui adresser leurs questions sur les accès et services assurés par les bibliothèques.

Sur la préparation du trimestre d'hiver 2021, la présidente indique que les modalités envisagées correspondent à celles appliquées au trimestre d'automne. Des activités multimodales seront permises, en particulier pour les cohortes qui ont eu un accès plus limité aux activités en présence au trimestre d'automne. Le gabarit pour le déroulement prévu au trimestre d'hiver sera disponible à compter du 19 octobre. Des annonces sont attendues de la part du gouvernement fédéral, sur la possibilité d'autoriser prochainement le retour des étudiants internationaux (selon certaines conditions). Par ailleurs, la suspension des protocoles d'échanges est maintenue pour le trimestre d'hiver. En réponse à une

question, la présidente mentionne que le tableau sur le bilan des mesures appliquées en regard de la situation de pandémie sera mis à jour et présenté à la Commission des études.

La présidente donne la parole à la vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, Mme Sylvie Normandeau, pour la présentation d'éléments d'information relatifs aux stages. La situation des stages présente des enjeux particuliers, liés, notamment, à la réduction du nombre de places et aux déplacements entre différentes régions géographiques (la couleur du classement des zones pouvant différer d'une région à une autre). Le VRAEE a invité les vice-doyens aux études des Facultés dont les étudiants doivent suivre des stages dans les milieux de la santé et des services sociaux, à anticiper des solutions en regard des enjeux propres à ces réseaux, et à considérer les questions relatives à la diversité des demandes de stages, à la compréhension des différentes consignes selon les règles posées et les lieux de stages, et à la capacité effective du réseau à effectuer des tests de dépistage. Des mesures ont été prises et envisagées, mais on doit voir à les adapter aux réalités changeantes d'un milieu de stage à un autre.

La présidente souhaite souligner les efforts déployés par les facultés et les services afin de permettre la poursuite des activités d'enseignement et de recherche dans la situation actuelle.

#### CE-1128-6 RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DU PREMIER CYCLE

La vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, Mme Sylvie Normandeau, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 6.1 et 6.2.

Pour la présentation du projet inscrit au point 6.1, la Commission reçoit Mme Louise St-Denis, professeure de formation pratique agrégée au Département de nutrition de la Faculté de médecine.

La vice-doyenne aux études de premier cycle et aux stratégies numériques de la Faculté des arts et des sciences, Mme Sophie Parent, présente le projet inscrit au point 6.2. Pour cette présentation, la Commission reçoit M. Jean-François Godbout, professeur titulaire au Département de science politique.

#### CE-1128-6.1 Faculté de médecine — Département de nutrition - Modification au programme de Baccalauréat en nutrition (1-320-1-0) 2020-A0033-1128-834, 834.1

La modification au programme de Baccalauréat en nutrition en propose une refonte majeure, menée, depuis 2017, en consultation avec les professeurs et enseignants, les étudiants et les diplômés du programme, ainsi que les instances institutionnelles et professionnelles, et articulée en fonction d'une approche programme et par compétences, selon un référentiel de compétences défini en conformité des normes PFPN-CIEPD (*Partenariat pour la formation et la pratique en nutrition—Compétences intégrées pour l'enseignement et la pratique de la diététique*). Les objectifs de formation du programme modifié porteront ainsi sur l'acquisition de l'expertise et des compétences nécessaires pour exercer dans chacun des quatre grands secteurs de pratique de la profession de nutritionniste (nutrition clinique, nutrition en santé publique, gestion, industries agro-alimentaires et biopharmaceutiques), selon la perspective d'une formation professionnalisante, reconnue par le *Partenariat pour la formation et la pratique en nutrition* (l'organisme national édictant les normes d'agrément en vigueur), donnant accès au permis de pratique délivré par l'Ordre professionnel des diététistes du Québec, et pouvant également ouvrir à la pratique professionnelle au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. En regard de constats dégagés dans le cadre des consultations et de l'évaluation du programme, la modification propose des ajustements à la durée du programme (dorénavant répartie sur huit trimestres, au lieu de sept dans la version actuelle, pour un programme totalisant 120 crédits, permettant de répartir le nombre de crédits par trimestre de manière à ce que leur durée corresponde à la durée prévue au calendrier universitaire, de mieux répartir la charge de travail des étudiants, de réduire leur stress et de favoriser la persévérance), à l'accentuation de l'évaluation des compétences disciplinaires, au rehaussement du niveau de la formation et des contenus de formation, et à l'exposition des étudiants à la pratique professionnelle plus tôt dans le cheminement de formation. Des composantes de formation pratique ont été ajoutées (dont des laboratoires de pratique professionnelle et des activités d'intégration, en lien avec la clinique universitaire et avec d'autres lieux de stages), menant à un total de 1400 heures de stages obligatoires complétées dans le programme. La modification comporte également l'abolition du cheminement *Honor* du programme. Ce choix a découlé du constat de

la nécessité de développer une culture scientifique chez l'ensemble des étudiants du programme (et non seulement dans le cadre d'un cheminement particulier), en lien avec le développement rapide de la science de la nutrition et de l'évolution de la profession, et de prévoir l'ajout de ces contenus plus tôt dans le cursus académique. Ainsi, le nombre de crédits associés à ce volet de la formation sera rehaussé (cours et activités pédagogiques, abordés dès le second trimestre d'études). L'intégration d'une approche programme par compétences et du référentiel de compétences entraînera une adaptation des approches pédagogiques, et une redéfinition des contenus de cours (mise à jour de contenus, ajout de nouveaux cours, plans-cadres, etc.), ainsi que des modifications afférentes à la structure du programme en regard des divers ajustements apportés. La démarche de refonte a donné lieu à la préparation d'un *Cahier de programme* (annexé au formulaire du projet de modification), lequel inclut, notamment, un profil de sortie, un référentiel de compétences (identifiant les apprentissages incontournables et les indicateurs de performance), ainsi que la répartition des apprentissages et des niveaux de complexité attendus aux différentes étapes du cheminement. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2021. La présentation reportée au document 2020-A0033-1128-834.

En réponse aux questions présentées, des précisions sont apportées sur le nombre de crédits et la durée du programme (comparables aux modalités des programmes offerts par d'autres universités) ; sur la conformité du programme en regard des exigences de l'ordre professionnel concerné (la conformité aux exigences et au référentiel des organismes d'accréditation a été assurée ; le Département est en lien constant avec l'ordre professionnel, lequel doit être avisé des modifications apportées au programme) ; sur les contenus de formation relatifs aux Premiers Peuples, ainsi que sur les expertises et collaborations existantes au Département (on prend note de l'intérêt de la Faculté de pharmacie afin de partager l'information sur ces contenus et expertises). On prend note de reformuler, dans la description des objectifs, au tableau A de la fiche de programme, l'objectif référant à la prévention et à la gestion de la maladie.

La Commission félicite le Département et la Faculté pour la teneur et la qualité du travail de refonte accompli.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Baccalauréat en nutrition (1-320-1-0) —comportant l'abolition du cheminement *Honor*—, au Département de nutrition de la Faculté de médecine, conformément au document 2020-A0033-1128-834.

CE-1128-6.2 Faculté des arts et des sciences — Direction  
- Création d'un Microprogramme de premier cycle en analyse des mégadonnées en sciences  
humaines et sociales  

---

2020-A0033-1128-839, 839.1

La proposition de la création d'un Microprogramme de premier cycle en analyse des mégadonnées en sciences humaines et sociales veut définir une structure de formation pour l'acquisition d'outils et le développement de compétences en programmation et en analyse de bases de données massives qui soient adaptés aux contextes propres aux disciplines des sciences humaines et sociales. Dans cette perspective, le Microprogramme proposé ne vient pas dédoubler des cours des disciplines de la statistique, de l'informatique ou de la recherche opérationnelle, et propose plutôt des contenus de formation qui seront en adéquation avec l'intérêt des étudiants en sciences humaines et sociales pour les enjeux liés aux données massives et à la visualisation des données, mais qui ne détiennent pas nécessairement les compétences techniques suffisantes pour pouvoir suivre des cours des programmes spécialisés en statistiques ou en informatique. Par ailleurs, la proposition du Microprogramme se pose en regard de divers éléments de contexte, dont les besoins du marché de l'emploi (reconnaissant les besoins d'une formation complémentaire portant sur la connaissance pratique de l'utilisation et de l'analyse des données massives dans des domaines autres que les domaines spécialisés de la statistique et de l'informatique), et les objectifs du *Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur* du Gouvernement du Québec. L'acquisition des compétences visées par le Microprogramme peut également être considérée en regard de la poursuite des études aux cycles supérieurs en sciences

humaines et sociales. À cette première étape de l'établissement de la formation proposée par le Microprogramme, celui-ci sera accessible aux étudiants ayant complété un nombre de 45 crédits universitaires dans un programme de premier cycle. La structure du Microprogramme proposé comporte 15 crédits, répartis selon 9 crédits de cours obligatoires (bloc A—*Fondements*) et de 6 crédits de cours à option (bloc B—*Spécialisation*, de 3 à 6 cr., et bloc C—*Option*, de 0 à 3 cr.). Afin de bien spécifier les contenus de formation en regard de la perspective des sciences humaines et sociales, la création de cinq nouveaux cours de sigle FAS est proposée ; deux des cinq nouveaux cours sont double siglés avec des cours déjà existants du niveau du deuxième cycle des études supérieures (FAS 3001, double siglé avec le cours POL 6021, et FAS 3002, double siglé avec le cours SCI 6203). L'implantation du microprogramme est prévue au trimestre d'automne 2021. La présentation reportée au document 2020-A0033-1128-839.

En réponse aux questions et avis présentés, les précisions suivantes sont apportées. À cette étape du développement de cette offre de formation, on a considéré la modalité permettant à des étudiants d'un programme de Baccalauréat en sciences humaines et sociales d'ajouter les crédits du Microprogramme à leur parcours de formation de premier cycle, ce qu'il ne serait pas possible de faire si l'on avait plutôt choisi une formule de programme court de deuxième cycle (par exemple, les étudiants d'un cheminement *Honor* pourront y intégrer les cours du Microprogramme, ou des étudiants ayant complété les 45 crédits prescrits pourront suivre le Microprogramme parallèlement à leur programme de Baccalauréat) ; le développement d'offres correspondantes de formation de deuxième cycle pourra être envisagé à une étape ultérieure. Prenant note que le Microprogramme présenterait un grand intérêt pour les étudiants de la Faculté de droit, on mentionne que la possibilité de le rendre accessible à des étudiants d'autres Facultés a été envisagée. Sur la possibilité que des étudiants ayant complété le Microprogramme puissent être admissibles à des programmes d'études supérieures en informatique, on observe que ces programmes restent très spécialisés et que les candidats doivent répondre aux exigences d'admission spécifiques à ces programmes. La vice-rectrice adjointe aux études supérieures, Mme Julie Carrier, signale que des travaux ont été commencés en vue de définir des offres de formation aux études supérieures en sciences des données qui soient adaptées et accessibles aux candidats formés en sciences humaines et sociales et en droit. Des précisions additionnelles portent sur le nombre d'étudiants attendus pour le Microprogramme (on prévoit atteindre progressivement de trente à quarante étudiants), et sur les modalités des cours double siglés, selon qu'ils sont offerts au premier cycle ou au deuxième cycle.

On prend note de corrections techniques à apporter au bloc C du tableau de la structure du programme, ainsi que dans le plan cadre du cours FAS 1101.

La Commission félicite la Faculté pour le Microprogramme proposé, en ce qu'il répond adéquatement à des intérêts et à des besoins de formation sur des compétences recherchées en sciences des données, et selon des contenus adaptés aux disciplines des sciences humaines et sociales.

la Commission des études approuve la création d'un Microprogramme de premier cycle en analyse des mégadonnées en sciences humaines et sociales (1-241-6-1), à la Faculté des arts et des sciences (Direction), conformément au document 2020-A0033-1128-839.

CE-1128-7 PROCESSUS INSTITUTIONNEL D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES : PLANS D'ACTION

La vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité, Mme Claude Mailhot, fait une présentation générale des plans d'action inscrits aux points 7.1 et 7.2.

Le doyen de la Faculté de médecine dentaire, M. Shahrokh Esfandiari, et le vice-doyen à la recherche et aux études de cycles supérieurs de la Faculté, M. Antonio Nanci (invité), présentent le plan d'action inscrit au point 7.1.

La doyenne de la Faculté de musique, Mme Nathalie Fernando, présente le plan d'action inscrit au point 7.2.

CE-1128-7.1 Faculté de médecine dentaire

- Plan d'action pour le programme de Maîtrise en sciences buccodentaires, incluant le cheminement combiné D.M.D./M.Sc. (2-306-1-0), et pour l'option Sciences buccodentaires du programme de Doctorat en sciences biomédicales (3-484-1-0)

2020-A0033-1128-835, 835.1

Le plan d'action de la Faculté de médecine dentaire pour le programme de Maîtrise en sciences buccodentaires (incluant le cheminement combiné D.M.D./M.Sc.), et pour l'option Sciences buccodentaires du programme de Doctorat en sciences biomédicales, identifie les grands objectifs, et les actions envisagées pour leur réalisation, en regard de la mise en application des recommandations issues du processus d'évaluation. Les objectifs sont articulés en fonction de deux axes principaux, soit les étudiants (mise en place d'un plan de recrutement ; accroissement du nombre de directeurs de recherche potentiels pour l'encadrement ; révision du matériel informatif et promotionnel du programme, notamment afin de préciser les débouchés professionnels de la formation ; mécanismes d'encadrement et de suivi ; financement étudiant), et les programmes (mise en place d'un comité de programme ; révision du programme [contenus, structure, cours] ; vérification des composantes du programme en regard de l'acquisition des contenus essentiels ; identification de thématiques ; accès à des cours hors-faculté ou hors UdeM ; amélioration des modalités d'information et de communication ; mécanismes d'interaction entre les programmes). Des actions portent également sur la formation à la recherche (par la participation de professeurs cliniciens), sur la collaboration avec d'autres Facultés pour le développement d'axes de formation multidisciplinaires, et sur le développement d'écoles (en lien avec le recrutement et le recrutement international). Le processus d'évaluation a permis de dégager les forces du programme et sa pertinence, ainsi que l'intérêt présenté par le cheminement combiné D.M.D./M.Sc., le programme de M.Sc. étant le seul au Canada offrant cette formule de formation combinée. La présentation reporte au document 2020-A0033-1128-835. Le document 2020-A0033-1128-835.1 présente le rapport synthèse de la Sous-commission d'évaluation des programmes.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le plan d'action pour le programme de Maîtrise en sciences buccodentaires, incluant le cheminement combiné D.M.D./M.Sc. (2-306-1-0), et pour l'option Sciences buccodentaires du programme de Doctorat en sciences biomédicales (3-484-1-0), de la Faculté de médecine dentaire, conformément au document 2020-A0033-1128-835.

CE-1128-7.2 Faculté de musique

- Plan d'action pour les programmes de premier cycle et pour les programmes de cycles supérieurs

2020-A0033-1128-836, 836.1

Le plan d'action de la Faculté de musique pour les programmes de premier cycle et pour les programmes de cycles supérieurs répond à un processus d'évaluation engagé en vue d'établir la base d'une démarche globale de réforme des programmes, notamment afin de développer une plus grande perméabilité entre les trois secteurs de formation de la Faculté (Interprétation, Composition, Musicologie), et afin de rationaliser l'offre de programmes et l'offre de cours, et donnant lieu à une démarche complexe de cohésion et de planification pouvant s'appuyer sur la reconnaissance nationale et internationale de la qualité et du haut niveau des formations offertes par la Faculté. Les principales recommandations ont porté sur les éléments suivants : pour l'ensemble des programmes, clarification des objectifs de formation

(définition de compétences transversales et spécialisées), et arrimage des objectifs et contenus de programmes aux nouvelles réalités professionnelles des milieux de la musique (dont la gestion de la carrière et la pédagogie) ; pour les programmes de premier cycle, révision des exigences d'admissibilité, de manière à tenir compte des nouvelles réalités des bassins de candidats (voie d'accès aux programmes de Baccalauréat), et amélioration des liens entre la théorie et la pratique ainsi que de la cohérence d'ensemble de la formation dans le programme ; pour les programmes de cycles supérieurs, renforcement de l'interdisciplinarité dans l'offre de séminaires, clarification de la place de la recherche-crédation et de l'interdisciplinarité / intersectorialité, intégration de l'examen de synthèse au parcours de formation (secteur Interprétation), et bonification de la formation en méthodologie (secteurs Interprétation et Composition). D'autres actions sont envisagées en regard du développement d'un plan de recrutement pour l'ensemble des cycles d'études, et sur des modalités relatives aux plans de cours, aux critères d'évaluation des apprentissages, à l'harmonisation de l'enseignement, et au suivi et soutien des étudiants. Des éléments sont reliés aux espaces, en lien avec les besoins particuliers de formations en musique. La présentation reportée au document 2020-A0033-1128-836. Le document 2020-A0033-1128-836.1 présente le rapport synthèse de la Sous-commission d'évaluation des programmes.

On souligne l'intérêt de considérer, dans le plan d'action, le développement des compétences, la préparation à l'insertion professionnelle, et le soutien au financement étudiant, toutes questions qui constituent des enjeux importants pour les étudiants.

On mentionne les différents services et instances pouvant soutenir les Facultés dans la réalisation des plans d'action (VRAEE, Bureau de la promotion de la qualité, Centre de pédagogie universitaire, etc.).

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le plan d'action pour les programmes de premier cycle et pour les programmes de cycles supérieurs de la Faculté de musique, conformément au document 2020-A0033-1128-836.

CE-1128-8-      COMITÉ DES NOMINATIONS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES  
- Recommandations en vue de la nomination de membres à des comités de la Commission  
des études  

---

2020-A0033-1128-837

La vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, Mme Sylvie Normandeau, présidente du Comité des nominations de la Commission des études, présente les recommandations formulées par le Comité, et consignées au document 2020-A0033-1128-837, en vue de la nomination de membres à des comités de la Commission des études. La Commission procède aux nominations.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité, et sur recommandation de son Comité des nominations, la Commission des études nomme membres, aux comités suivants :

À la Sous-commission du premier cycle :

- M. Richard Giasson (professeur agrégé au Département de chimie de la Faculté des arts et des sciences,
- pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2022 ;

Au Conseil des études supérieures et postdoctorales

- Mme Katherine Frohlich (professeure titulaire au Département médecine sociale et préventive de l'École de santé publique),
- Mme Danielle Labbé (professeure agrégée à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de la Faculté de l'aménagement),

- Mme Laurence Dumont (stagiaire postdoctorale, Département de psychiatrie et d'addictologie de la Faculté de médecine),

pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2022 ;

Au Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement

- M. Serge J. Larivée (professeur titulaire au Département de psychopédagogie et d'andragogie, vice-doyen aux études supérieures et à la recherche, de la Faculté des sciences de l'éducation),
- Mme Hélène Lebel (professeure titulaire au Département de chimie de la Faculté des arts et des sciences),

pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2022 ;

À la Sous-commission d'évaluation des programmes

- M. Carl-Ardy Dubois (professeur titulaire, directeur du Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé de l'École de santé publique),

pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2022 ;

À la Sous-commission de la recherche

- Mme Molly Kao (professeure adjointe au Département de philosophie de la Faculté des arts et des sciences), [\[sujet à son acceptation\]](#)
- Mme Kate Zinszer (professeure adjointe au Département de médecine sociale et préventive de l'École de santé publique),

pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2022.

CE-1128-9- NOMINATION DE MEMBRES ÉTUDIANTS À LA SOUS-COMMISSION DE LA RECHERCHE  
2020-A0033-1128-838

Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, invite la Commission à procéder à la nomination de membres étudiants à la Sous-commission de la recherche de la Commission des études, considérant les propositions de candidatures transmises par la FAÉCUM, consignées au document 2020-A0033-1128-838. La Commission procède aux nominations.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études nomme, comme membres étudiants à la Sous-commission de la recherche :

- M. Jonathan Desroches (étudiant au premier cycle à la Faculté des arts et des sciences),
- Mme Rafaëlle Pons (étudiante de deuxième cycle à la Faculté des arts et des sciences),

pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2021.

CE-1128-10 AFFAIRES DIVERSES

Une question portant sur la panne du serveur StudiUM survenue plus tôt aujourd'hui, et sur des conséquences possibles sur les évaluations qui étaient alors en cours, on signale certaines des mesures correctrices qui ont pu être apportées. Un suivi sera effectué.

Aucun autre sujet n'est porté à l'attention de la Commission.

CE-1128-11 PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière prévue au calendrier aura lieu le mardi 10 novembre 2020, à 14 heures.

CE-1128-12 CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 15 heures 45.

Adopté tel que présenté, à l'unanimité, le 10 novembre 2020 – délibération CE-1129-2

La présidente,

Le secrétaire général,

Louise Béliveau

Alexandre Chabot